



Avec le soutien de
France Nature Environnement Yvelines

Nous, les associations

Patrimoine Environnement

(agrée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre national)

JADE - Jonction des Associations de Défense de l'Environnement

(agrée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre départemental)

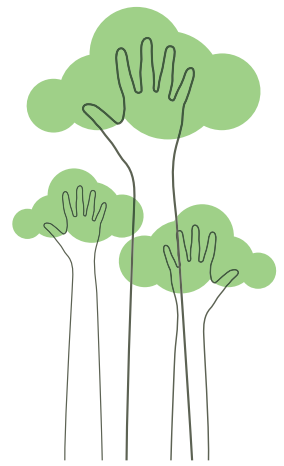
Sauvons les Yvelines

SAUVER - Sauvegarde Union Vigilance sur l'Environnement de la Région

Sauvons la Tournelle

Septeuil demain

M. Philippe Ozilou, conseiller municipal et communautaire



avons décidé de porter plainte contre « X » afin d'empêcher le déboisement sauvage de zones naturelles sensibles protégées dont des massifs boisés de la commune de Septeuil.

Nous avons demandé à maintes reprises au maire de Septeuil, d'agir en vertu de ses pouvoirs de police afin de faire cesser ces dégradations importantes du paysage et de l'environnement du territoire. Nous nous inquiétons de possibles risques de pollution des sols et de l'eau, voire de la mise en péril de la sécurité publique. Les services de l'État ainsi que le préfet des Yvelines ont également été alertés de ces infractions, mais sans résultat.

En l'absence totale d'action du maire de Septeuil et du préfet des Yvelines, nous sommes contraints de déposer plainte contre « X » auprès de Madame la Procureure de la République du Tribunal de Grande Instance de Versailles en espérant la nomination d'un juge d'instruction, **afin d'obtenir la réparation des préjudices causés à l'Environnement.**

Comme pour toutes nos actions, notre démarche est apolitique. Nous avons simplement à cœur **de faire respecter les lois** afin de protéger les massifs boisés, les nappes phréatiques et la qualité de l'eau potable, les espaces naturels, et ainsi maintenir les corridors écologiques pour la sauvegarde de la faune, de la flore et notre cadre de vie. Nous refusons que notre environnement soit saccagé par ceux qui, dans le plus grand mépris, sont en infraction avec le PLU de notre commune, le Code de l'Urbanisme, le Code de l'Environnement, le Code Rural et le Code Forestier.

Les frais de justice sont entièrement supportés par les contributions de nos adhérents, mais cela ne suffit pas. Pour nous permettre de financer les honoraires de notre avocat, nous lançons un appel aux dons.

Si vous souhaitez soutenir notre action en justice, vous pouvez participer à cette collecte via la plateforme sécurisée helloasso.com, en utilisant le QR code ou le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/sauvons-les-yvelines/collectes/collectif-urgence-septeuil>.

ou en envoyant un chèque à l'ordre de *Sauvons les Yvelines* à l'adresse suivante :

Sauvons les Yvelines – Collecte Urgence Septeuil – place de la mairie – 78 700 Marcq.

Nous restons à votre disposition pour toute question. Contact courriel : collectifurgencesephteuil@gmail.com.



Nous comptons sur votre soutien et vous en remercions chaleureusement.

